

POUR CONSERVER LE POISSON FRAIS ..

L'«Epicierie Française» nous apprend que deux savants professeurs de la Faculté des sciences de Clermont-Ferrand, MM. G. Billard et Ch. Bruyant, viennent de faire une découverte dont les résultats, dans le domaine de la vie pratique, sont intéressants à signaler.

Ils ont reconnu qu'une espèce particulière d'algue verte, dont la culture est extrêmement facile, a la propriété de permettre au poisson de vivre pour ainsi dire en vase clos, sans être le moins du monde éprouvé, et cela pendant des espaces de temps considérables.

C'est ainsi, par exemple, que de tout jeunes alevins de truites ont pu, dans des récipients où cette algue avait été préalablement déposée, résister pendant 38 jours. L'eau des récipients ne fut jamais renouvelée pendant ce temps.

De semblables alevins, placés dans d'autres récipients qui ne contenaient pas cette algue, vécurent tout au plus quelques heures.

En juin 1903, les deux savants avaient mis en observation, dans des conditions identiques, une sangsue. La sangsue vit encore, et l'eau n'a jamais été renouvelée; à peine de temps à autre, y ajoute-t-on quelques gouttes d'eau fraîche pour suppléer aux quantités évaporées.

Nous ne pouvons donner ici l'explication scientifique trop abstraite, que donnent de ces faits MM. Ch. Bruyant et G. Billard. Mais il était intéressant de faire ressortir l'importance de leur découverte, au point de vue de la conservation du poisson vivant.

Les marchands ont tant de peine à conserver frais les produits de la mer que, quand on aura suffisamment vulgarisé la découverte des deux professeurs de Clermont, ils pourront conserver vivants, et tant qu'ils le voudront, le rouget et le merlan et tutti quanti.

FRAISES EXTRAORDINAIRES

Ce sont celles présentées récemment à la Société d'horticulture de Londres, par les spécialistes bien connus, MM. Paxton frères, de Bedford, et qu'ils ont nommées «Bedford, Champion»: on peut se faire une idée de la grosseur de ces Fraises, quand on saura que six d'entre elles pesaient une livre anglaise (453 gr.) et trente-six autres près de six kilos. Cette variété provenait d'un croisement d'hybride de «Noble» par Sir Joseph Paxton avec un autre hybride de «Scarlet Queen» par «John Ruskin». Les fruits, énormes, sont d'une couleur rose vif, possèdent un parfum analogue à ceux de la variété «Royal Sovereign», et les graines étant noyées dans la chair, sont plus moelleux au goût.

Téléphone Bell Main 3109

DION & CIE,

604 Rue St-Paul, Montréal

MARCHANDS DE

Beurre, Fromage, Œufs

Et autres Produits de la Ferme.

Négociants en toute espèce de Fournitures de Beurreries et Fromageries.

RÉFÉRENCES:

BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA.

«La Manufacture de Biscuits»

DE

St-Hyacinthe, P. Q.

Langevin & Frère

Propriétaires.

TEL. BELL 197

Toutes les lignes de Biscuits
Spécialement les

**BOSTON, PETIT THE,
ROYAL THE, SODA,
et VILLAGE.**

La qualité et les prix défient
toute compétition.

Demandez nos prix

Une commande d'essai vous convaincra
de nos avancés.

Vernis de haut grade

Médaille d'Or
Paris 1900.

Poli Diamond, Noir Peerless, Boulevard
Russet, Noir et Tan Eureka,
Liquide et Pâte combinés Diamond

Manufacturés au Canada.

Demandez nos prix.

American Dressing Co.,

MONTREAL.

NOUVELLE IMPORTATION ALBUMS PHOTOGRAPHIQUES.

Nouveaux modèles dans différents formats. Reliures de fantaisie et variées.

ALBUMS CARTES POSTALES.

Formats variés. Nouvelles reliures de 100, 200, 300 et 400 cartes. Prix spéciaux pour le Commerce.

CARTES DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN.

Assortiment varié par collections assorties de 12 à 50 cartes par collection, \$2.00, \$3.00, \$5.00 à \$10.00 la boîte assortie.

La Compagnie J.-B. ROLLAND & Fils.

6 à 14, rue St. Vincent, MONTREAL.

LE MAQUILLAGE DES FRUITS

Les Américains sont passés maîtres dans l'art des perfectionnements industriels; ils viennent d'inventer un procédé pour maquiller les fruits, qui n'est pas ordinaire.

Pour donner aux Pruneaux de Californie meilleure apparence et une couleur uniforme, les Yankees ont imaginé de les immerger deux minutes dans une solution chaude d'alun, de glycérine et de glucose, avec addition de matières colorantes. Quand on retire le fruit de ce bain, on a un joli Pruneau très coloré, très gonflé. Cette petite opération est d'autant plus avantageuse qu'on vend les Pruneaux au poids. L'augmentation de poids réalisée de ce chef varie de 7 à 10 %.

Ces manipulations s'appelleraient en France de la falsification, d'autant plus qu'il n'est pas prouvé que ces substances qu'on ajoute aux Pruneaux ne soient point nuisibles, mais, en Amérique, cela paraît tout naturel.

Il convient de dénoncer les procédés des Américains, car la plupart de ces Pruneaux californiens sont destinés à l'exportation, et beaucoup prennent la direction de la France.

La Mica Boiler Covering Co. dont, en différentes occasions, nous avons signalé les entreprises importantes en cours, a actuellement un certain nombre de contrats non moins importants à remplir; notamment ceux des ateliers de la Canada Car Co; de l'Hôpital Royal Victoria; de la Cie du Téléphone Bell; de la Paton Mfg Co de Sherbrooke et du Convent des Saints Noms de Jésus et Marie à Outremont.

Les industriels qui emploient la vapeur comme force motrice ont intérêt à s'adresser à la Mica Boiler Covering Co. pour le recouvrement de leurs tuyaux de vapeur.



Le ministère des travaux publics recevra jusqu'à vendredi, 1er décembre 1905, inclusivement, des soumissions pour la construction d'un Dépôt Postal Pneumatique Central à Montréal, Qué., lesquelles devront être cachetées, adressées au sousigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: «Soumission pour un Dépôt Postal Pneumatique Central, Montréal, P. Q.»

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission au ministère des travaux publics, et au bureau de M. Maurice Perrault, architecte, Montréal, Qué.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un cheque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce cheque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les cheques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre.

FRED. GÉLINAS,

Secrétaire.

Ministère des travaux publics.

Ottawa, 8 novembre 1905.

N. B. — Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.